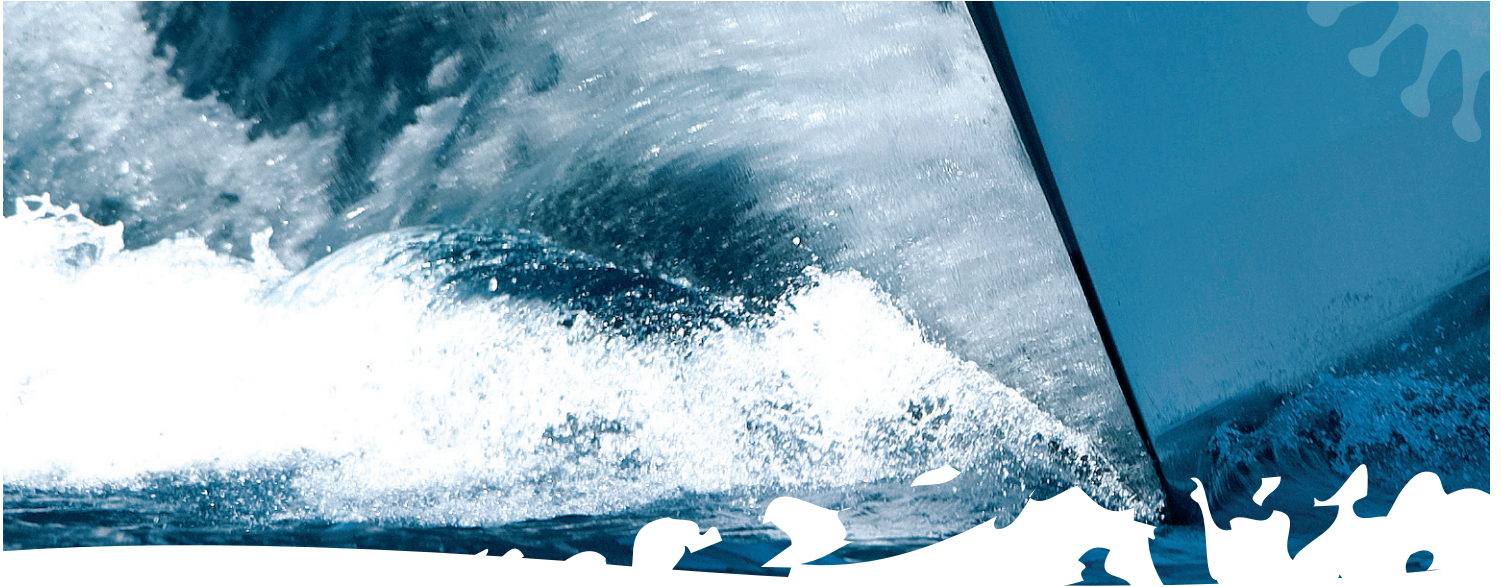


INFORMATION PATIENT



Les prothèses adjointes métalliques, prescrites par votre chirurgien dentiste, sont réalisées en France par un laboratoire de prothèse dentaire Français agréé Nobilium France®.

L'alliage dentaire utilisé est conforme aux exigences de la Directive européenne 93/42/CEE et répond aux spécifications de la norme ISO 22674:2007. L'alliage Nobilium® a également été testé en biocompatibilité suivant les normes NF EN ISO 7405, ISO 10993-1 et ISO 10993-5.

La traçabilité de l'alliage est assurée par Nobilium France® et les laboratoires dentaires agréés. Nobilium France® est une division de SID certifiée ISO 9001, ISO 13485 et annexe V de la directive 93/42/CCE.

 **NOBILIUM®**
www.nobilium-france.com

